



Mission laïque française

MISSION LAÏQUE FRANÇAISE – RESEAU DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS EN Espagne

**LYCEE FRANÇAIS MOLIERE – SARAGOSSE**

Calle Manuel Marraco Ramon, 8 – 50018 – ZARAGOZA Tel : 976.52.54.46 / Fax : 976.52.54.33

**ANNEE SCOLAIRE**

**2008 - 2009**

Zaragoza, le 02/07/2008

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT  
SEANCE N° 3 DU 9 JUIN 2009**

**Président :** Raymond KACHEROU – Proviseur

**Secrétariat de séance :** Maria-José JIMENEZ

**Membres absents excusés :** 2

- **Monsieur Raphaël LEDESMA** - *Consul Honoraire de France à Saragosse*
- **Madame Nathalie BUSSIERES** - *Représentante des Parents d'élèves*

**Membres absents non-excusés :**

**Membres présents :** 19

**Quorum :** 12

**ORDRE DU JOUR**

**Numéro et nature des questions traitées**

- 1 - Approbation du PV de la séance du 02.04.2009
- 2 - Structures prévisionnelles 2009 - 2010
- 3 - Présentation du Budget 2009 - 2010
- 4 - Le point sur l'évolution du chantier d'extension de l'établissement et ses incidences.
- 5 - Bilan des activités : voyages, sorties, agenda de fin d'année.
- 6 - Questions diverses



R. KACHEROU

Transmis à M. Le Conseiller  
Culturel Adjoint – IA

Le(s) secrétaire(s) de séance

Administration

Transmis à M. Le Directeur  
Général de la MLF

PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT  
Mission Laïque Française - Lycée Français MOLIERE de SARAGOSSE

N° 3 du 9 Juin 2009

**OBJET**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h 05.

**► Point N°1 de l'ordre du jour : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 02.04.2009**

**Mme Ghislaine LANAS** – *Représentante des enseignants* – fait observer que le PV ne fait pas mention de l'offre - valable uniquement pour la rentrée 2009 – 2010 - proposée à des élèves du système espagnol de 2° de ESO de déposer un dossier d'admission au Lycée Français Molière de Saragosse. Cette question avait été abordée lors de la séance du 02.04.2009. En outre, elle souligne une erreur de transcription au point n°5 – *Informations Générales / Progression du chantier d'extension des locaux* : au lieu de « une hausse de la facture de 1800 euros » , il convenait de lire « une hausse de la facture de 18000 euros ».

Ces rectificatifs étant enregistrés le PV de la séance du 02.04.2009, est adopté à l'unanimité des membres présents.

**► Point N°2 de l'ordre du jour : STRUCTURES PREVISIONNELLES 2009 - 2010**

En préambule, **M. KACHEROU** – *Proviseur* annonce le départ motivé par des raisons familiales –de **M. Jean-Jacques PRAT** – *Directeur du Primaire* après une année passée dans l'établissement. **Mme Muriel ROMERO-FABRE** – *Professeur des Ecoles* , actuellement en poste dans le Primaire, assurera son remplacement à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2009.

**M. Le Proviseur** informe les participants de la structure pédagogique prévisible pour la rentrée 2009 - 2010 à savoir :

- **Dans le Secondaire** : 11 divisions ( 2 divisions par niveau dans le 1<sup>er</sup> cycle de Collège et une seule division dans le 2<sup>nd</sup> cycle de Lycée ) pour un effectif attendu de 266 élèves – soit + 21 élèves par rapport à la présente année scolaire ;

- **En maternelle et en Élémentaire** : 18 divisions ( 3 divisions en PS et MS + 2 divisions pour tous les autres niveaux ) pour un effectif pré-inscrit de 521 élèves soit + 33 élèves par rapport à 2009 - 2010.

Il convient néanmoins d'être très prudent sur ces chiffres qui risquent d'évoluer - à la baisse - en raison de la crise économique mondiale qui frappe de plein fouet de nombreuses familles aragonaises.

Un point beaucoup plus fiable sera effectué dès la rentrée de septembre.

Initialement espérée pour septembre 2009, les 8 sections de maternelle ne pourront s'installer dans leurs nouveaux locaux qu'à partir de Janvier 2010 ( au mieux ) car la progression du chantier enregistre un retard sensible. Si c'était le cas, **M. Le Proviseur** proposera de différer de 48h le retour des congés de fin de 1<sup>er</sup> trimestre pour toute l'école maternelle ( rentrée le lundi 11/01/2010 au lieu du Jeudi 7/01/2010 afin de procéder au déménagement des matériels et équipements et accueillir dans de bonnes conditions les plus petits.

**► Point N°3 de l'ordre du jour : PRESENTATION DU BUDGET 2009 - 2010**

La prise en charge du coût des pensions civiles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour un taux de 50.4%, taux revu à la hausse dès cette année, est l'élément qui nous interdit de retenir des pourcentages d'augmentation des droits d'écolage voisins de l'inflation, **souhait fort des parents d'élèves, manifesté en diverses occasions cette année**. La recherche de l'équilibre budgétaire, durement obtenu, passe par des chiffres qui vont de 2.47% à 5.32% en maternelle. Cette progression a été fort heureusement amortie par l'évolution positive de nos effectifs, confirmée par une campagne d'inscriptions, conforme à nos attentes.

Nous espérons que cet effort renouvelé demandé aux familles, ne viendra pas contrarier nos prévisions d'effectif élaborées avec la prudence imposée par la conjoncture économique nationale.

## I.- LES RECETTES

La volonté de différencier les hausses tarifaires répond, cette année encore, à la situation nouvelle créée par les travaux d'extension dont bénéficieront pour l'essentiel les familles de la maternelle.

Les effets durement ressentis de la crise économique en Espagne nous imposent cependant une extrême prudence en matière d'augmentation d'écolages et nous obligent à tenir compte d'une **inflation de 1.5%** en 2008, qui pourrait être à **inférieure à 1% en 2009**. Conscients de cette conjoncture et du fait que ce sont les familles des élèves du secondaire qui ont eu à subir les effets du déconventionnement en terme d'écolages, nous nous sommes limités, pour ce niveau d'enseignement, à une **augmentation de 2.5%**. Enfin et surtout, c'est au Collège et Lycée que nous avons enregistré le plus grand nombre de départs

Le passage à **trois divisions par niveau en Maternelle**, source d'augmentation de nos effectifs a des **répercussions positives** sur le nombre d'utilisateurs du **service de transport**. Cette progression, ajoutée à l'augmentation des tarifs, permet l'équilibre de ce service, voire un léger excédent, objectif poursuivi depuis quelques années, enfin atteint.

Si nous avons l'espoir que les effets de la récession subie n'aura pas de conséquences au delà de nos prévisions pour ce qui est du nombre d'élèves, en revanche nous craignons un tassement de l'effectif des demi-pensionnaires. Cela nous a conduit à geler le tarif de ce service.

## II.- LES DEPENSES

### **Les dépenses de fonctionnement:**

#### **- Les dépenses du personnel :**

La **masse salariale** subit de plein fouet cette année la prise en charge de la part patronale des pensions civiles des personnels détachés qui atteint **311414 €** pour cet exercice à comparer aux **164359 €** du précédent. C'est dire l'ampleur de l'effort que la communauté scolaire devra consentir pour contenir les dépenses de salaires.

En premier lieu nous avons informé le **comité d'entreprise** qu'après le passage à l'application des grilles salariales de la convention collective de l'enseignement subventionné au 1<sup>er</sup> septembre 2008, l'adoption de l'intégralité de cette convention collective au 1<sup>er</sup> septembre 2009 était reporté d'un an.

Un certain nombre d'heures d'enseignement, à tous niveaux, **ont été réduites** comme l'enseignement des *arts plastiques en primaire* qui sera supprimé si la titulaire du poste, en congé de longue durée, ne reprenait pas ses activités ; de même *la chorale* en élémentaire ne sera pas reconduite. Au collège - lycée les heures supplémentaires passent d'un exercice à l'autre de 20.25 à 9.

Les personnels détachés au nombre de **17** en 2008-2009, deviendront **16** en 2009-2010 par le glissement d'un professeur des écoles sur le poste de direction du primaire, le titulaire actuel ayant demandé sa réintégration. Parallèlement, un nouveau recruté local, de préférence professeur des écoles en disponibilité, occupera le poste laissé vacant par la personne détachée.

Considérant la tendance des **taux d'inflation**, nous avons retenu le **pourcentage de 1.6 en 2009 et 1 en 2010** pour le calcul de nos projections de salaires pour la période considérée.

Les nouvelles installations de la maternelle nous commandent de recruter sur huit mois *de janvier à août* un agent de service pour le nettoyage des locaux et un portier chargé du standard téléphonique. La maternelle sera dotée d'un demi poste d'ATSEM.

#### **- Autres dépenses:**

Divers comptes enregistrent une progression significative:

■ **Les comptes de viabilisation 606130 et 606140** : ils enregistrent de fortes augmentations en raison de l'utilisation des nouveaux locaux à partir de janvier 2010.

■ **Le compte 611510** : Ce compte revoit sa dotation en forte progression suite à l'abandon du recrutement d'un agent d'entretien supplémentaire.

■ **Le compte 625700** : Les frais de réception tiennent compte des manifestations liées à l'inauguration des nouveaux bâtiments.

■ **Le compte 615200** : Ce compte, bien qu'en légère diminution, a été maintenu à un niveau élevé afin de poursuivre le programme de réfection des peintures que le Lycée s'est fixé.

■ **Le compte 658100** : Ce compte prend en charge la part qui revient à l'établissement du salaire de l'informaticien réseau ainsi que les divers frais de mission de nos personnels liés à leurs activités mutualisées.

### - Les Dépenses d'Investissement:

La substitution de la chaudière du chauffage central a été reportée d'un an en raison de recettes inférieures à celles programmées, comme conséquence de la diminution d'effectif. Son état alarmant impose, sans plus tarder, son remplacement avant la prochaine période de chauffe. La voie d'accès au réfectoire devra être couverte par une structure légère pour protéger les élèves des intempéries.

Nos nouveaux locaux nécessiteront un équipement que la **dotation de 22000,00 €** couvrira en partie seulement, en attendant mieux.

**M. Le Proviseur** signale que les tarifs appliqués aux familles des élèves du Lycée Français Molière de Saragosse sont parmi les plus bas des établissements d'enseignement français d'Espagne. Il remercie **M. LABORDE-LAGRAVE** – *intendant* pour son travail de préparation du budget et la prise en compte d'une période de crise particulièrement cruciale pour la trésorerie des familles.

**M. Andrès PORTA** - *Président de l'Association des Parents d'élèves* fait part de la satisfaction des parents qui apprécient la position de l'administration du lycée pour restreindre au mieux tout accroissement des charges en rapport à d'autres établissements de la péninsule ibérique qui accusent jusqu'à 8,5 % d'augmentation des frais de scolarité.

**Transport : Mme Pilar RUIZ** – *Responsable Vie - Scolaire du secondaire* a fait un gros travail pour répondre aux vœux des familles qui souhaitent bénéficier du service des transports scolaires ( *Zones Azucarera et Savador Allende* ). Une reconnaissance des trajets a été effectuée pour modifier les itinéraires en tenant compte des remarques

### ► Point N°4 de l'ordre du jour : LE POINT SUR L'ÉVOLUTION DU CHANTIER D'EXTENSION DE L'ÉTABLISSEMENT ET SES INCIDENCES.

**M. LABORDE-LAGRAVE** - *Agent comptable* fait le point sur l'évolution des travaux d'extension et précise que les réunions hebdomadaires de chantier poursuivent le double objectif de **respect des coûts d'exécution et des délais de réalisation**.

Il précise que les surcoûts occasionnés par les éventuelles insuffisances du projet sont systématiquement corrigés par la suppression des éléments dont le caractère indispensable n'est pas avéré. Le respect de délais passera par un moment délicat au cours de la période estivale et particulièrement durant le mois d'août, moment qu'il faudra vraisemblablement compenser par une suractivité dès le mois de septembre.

### ► Point N°5 de l'ordre du jour : BILAN DES ACTIVITES / VOYAGES, SORTIES, AGENDA DE FIN D'ANNEE

Le **calendrier** de toutes les réunions et **activités diverses** a été distribué dans le dossier de la présente séance à tous les participants.

On retiendra :

- **Pour les réunions** : Les dates de la constitution des classes ( Jeudi 19/06 ) ; le Forum Liaison CM2 – 6<sup>ème</sup> ( Mardi 24 Juin ) ;
- **Pour les Examens et Concours** : les épreuves du Baccalauréat ( du 11/06 au 17/06 ) ; les épreuves du Diplôme National du Brevet ( Jeudi 16 et Vendredi 20/06 ) ; la remise des prix aux lauréats des Concours (Les Bios et Rallye de Mathématiques) le 30 juin
- **Pour les activités diverses** : La soirée des Talents (15 Juin) ; la Kermesse de fin d'année ( Samedi 27/06 ) ; le pot de fin d'année des personnels ( Vendredi 27/06 ).

■ **VOYAGES** : Le traditionnel **voyage de fin de scolarité pour les classes de 1<sup>ère</sup> à Paris** s'effectuera **du 24 au 30 Juin 2009**. La participation financière des familles sera réduite grâce à la mise en place par le groupe-élèves d'opérations à large public dont les recettes seront reversées dans la comptabilité du projet ( Vente/ Brocante sous forme de Vide-grenier et séances de Ciné-Club ).

■ **EXPRESSION THEATRALE** : Le **Club Théâtre FLECA** désormais rattaché à l'**APE**, s'est déplacé au **Festival d'Orthez**. Des familles ont pu rejoindre leurs enfants durant le week-end et par là-même, connaître ou découvrir la ville d'Orthez et la région des Pyrénées-Atlantiques. Le recrutement d'un stagiaire ERASMUS aura permis le remplacement de **M. PERRIN** – **Professeur de Mathématiques** et animateur du Club Théâtre qui accompagnait les élèves.

■ **DELFF SCOLAIRE** : M. Le Proviseur a reçu dans l'établissement M. SANCHEZ – Attaché de Coopération Educative – M. Alain SARRAGOSSE – Attaché de coopération pour le Français et Mme Catherine ALBERTINI – Directrice de l'Institut Français de Zaragoza. Au cours de cet échange, la perspective de préparer et de proposer les épreuves du **DELFF scolaire** à nos élèves a été rationnellement évoquée. L'obtention de ce diplôme validée à l'échelle européenne affichera une plus-value non négligeable à notre offre de formation. Le descriptif et les modalités pratiques de mise en œuvre de ce diplôme seront présentées à tout le personnel lors de la réunion de pré-rentrée.

■ **PARTENARIAT AVEC LA SCHOOL YEAR ABROAD** : Dans le cadre de notre partenariat et d'un Projet initié dans son école pour la découverte d'un pays d'Afrique, M. Griffin MORSE -Directeur de la School Year Abroad s'est proposé de réserver 6 places à nos élèves ( classes Terminale ou 1<sup>ère</sup> ) afin de les associer a un voyage que ses étudiants pourraient effectuer au Maroc au cours de l'année 2009-2010 .

M. KACHEROU - Proviseur , en concertation avec le **département d'Anglais** étudiera la faisabilité de cet appariement dès que sa programmation sera définitivement élaborée en considérant les obligations de notre calendrier scolaire , du coût du voyage et des vœux des familles.

#### ▶ **Point N°6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES**

Le bureau de l'APE a souhaité porter à la connaissance des membres du Conseil d'établissement en questions diverses les points suivants :

##### ● **CASIERS DES ELEVES** :

A la demande des élèves, après constat du mauvais état des casiers existant, le bureau de l'APE a décidé d'investir dans l'acquisition de nouveaux casiers pour l'année scolaire 2009-2010.

##### ● **COCKTAIL DE FIN D'ANNEE DE L'APE** :

Comme chaque année, L'APE organisera le samedi **27 Juin à 20h , la soirée** réservée aux **élèves de Terminales** et à laquelle sera convié l'ensemble du personnel de l'établissement. Comme de tradition, cette manifestation conviviale sera suivie d'une soirée dansante ouverte à tous les parents.

##### ● **PREAU DES CLASSES DE MATERNELLE** :

Les parents s'inquiètent de l'absence de préau - due au chantier d'extension - qui tend à trop exposer aux rayons du soleil les enfants de la maternelle et du primaire. M. Le Proviseur souligne une situation conjoncturelle provisoire qui exigent des familles le strict respect des règles de prévention à savoir : le port de la casquette et le fait d'enduire les parties du corps les plus sensibles de baume solaire . Ces instructions sont régulièrement recommandées voire imposées aux familles, rappelées par les enseignants au quotidien mais - hélas - pas toujours appliquées. Une vigilance accrue dans le sens d'un contrôle permanent sera mise en place afin d'éviter tout risque d'ensoleillement.

##### ● **BILAN CLASSES DE 6EME** :

Les parents auraient souhaité en 2009-2010 , le maintien de 3 classes a effectif réduit en 5<sup>ème</sup> pour prolonger l'expérience positive des 3 divisions de 6<sup>ème</sup> qui fonctionnaient en 2008-2009 .

M. Le Proviseur indique que l'éclatement volontaire et conjoncturel des effectifs de 6<sup>ème</sup> - en concertation avec les corps professoral - aura permis d'éviter le départ de nombreux élèves vers le système public espagnol constaté amèrement en 2007-2008 . Il a exigé un effort financier conséquent de l'établissement ( répartition des services enseignant inévitablement en hausse ). L'excellent niveau atteint par les élèves et une réduction sensible des départs laissent augurer – quelque soit l'effectif annoncé – une progression pédagogique normale.

Le choix du maintien de 3 divisions de 5<sup>ème</sup> ne s'impose plus. Un bilan de fin d'année 2009- 2010 permettra de tirer les conséquences utiles adaptées aux prochaines structures pédagogiques.

L'ordre du jour étant épuisé à **20h 35**, M. Le Proviseur remercie les participants et lève la séance en les invitant à la traditionnelle collation.